



Chères et Chers Collègues

Aujourd'hui, nous souhaitons vous informer, en tant que dentiste titulaire d'un certificat SSO formation postgrade en médecine dentaire pédiatrique, que l'ASP prévoit une restructuration du programme de formation. Nous vous présentons brièvement, ci-dessous, le nouveau plan de formation et vous demandons de nous aider en nous retournant le questionnaire ci-joint.

Le programme de formation est divisé en deux modules. Dans le **module 1**, les bases théoriques dans le domaine de la dentisterie pédiatrique sont enseignées sur 12 jours. Les participants disposent ainsi d'une base solide pour le travail dentaire avec les enfants.

Dans le **module 2**, les connaissances acquises sont mises en pratique et approfondies grâce à la supervision de responsables de formation qualifiés et à l'apprentissage par observation (stage). Un journal de bord (Logbook) énumère les traitements que chaque participant doit accomplir. Un niveau de formation suisse est garanti après l'achèvement du module 2.

Après avoir réussi l'examen, le certificat SSO de formation postgrade en médecine dentaire pédiatrique est délivré. La réglementation de l'ASP concernant le maintien du titre de formation continue s'applique.

Toutefois, pour pouvoir réaliser le module 2, votre soutien est nécessaire de toute urgence. Merci de remplir la feuille de feedback ci-joint et l'envoyer au secrétariat de l'ASP, Dr. Hans-Caspar Hirzel, Theaterplatz 5, 5400 Baden (E-Mail: [svk@kongressadministration.ch](mailto:svk@kongressadministration.ch))

Nous serions très heureux de recevoir une réponse. Si vous êtes souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Cordialement

Daniel Alkalay  
Präsident SVK

Eirini Stratigaki  
Präsidentin Fachkommission SVK